NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/13112
22 février 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 22 FEVRIER 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU JAPON AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous faire savoir que le Gouvernement japonais souhaite vivement que, compte tenu de la situation actuelle en Indochine, une réunion du Conseil de sécurité consacrée à ce sujet soit convoquée aussitôt que possible de façon à permettre au Conseil de sécurité d'exercer la responsabilité principale qui est la sienne en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire

Représentant permanent adjoint du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Seiya NISHIDA

79-04584